

## Laïcité, droits des femmes, culture : les députés s'engagent

### Port des signes religieux

#### à l'école

Créée le 27 mai par la Conférence des Présidents à l'initiative du Président Jean-Louis Debré, la mission d'information sur la question du port des signes religieux à l'école a rendu ses conclusions le 12 novembre 2003. Consciente que la question de la laïcité dépasse largement le seul espace scolaire, mais convaincue du caractère symbolique de l'école, **la mission a acquis la conviction, après avoir auditionné plus de 120 personnalités, et à la quasi unanimité de ses membres, que le législateur devait intervenir pour réaffirmer le principe de laïcité** dans l'enceinte scolaire. Si la loi est néces-

saire, elle n'est pas suffisante : la mission d'information a formulé plusieurs mesures permettant de mieux faire comprendre, aux élèves comme aux enseignants, ce qu'est la laïcité. La mission a également ouvert un forum sur le site de l'Assemblée permettant aux citoyens de participer au débat. En six semaines, le forum a recueilli plus de 2 200 messages, témoignant de l'intérêt des Français pour cette question, fondamentale pour la cohésion nationale.



### Egales

#### et professionnelles

Dans le cadre de son rapport annuel, de juillet 2002 à juillet 2003, **la délégation aux droits des femmes a choisi pour thème d'étude le suivi de la loi du 9 mai 2001 sur l'égalité professionnelle** entre les hommes et les femmes dans les entreprises. A cette occasion, la présidente Marie-Jo Zimmermann a salué « l'appropriation progressive du thème de l'égalité professionnelle

dans les entreprises », et a proposé de nouvelles pistes de réflexion pour faire avancer cette dernière. Par la suite, la délégation a organisé le 27 novembre à l'Assemblée nationale, conjointement avec les délégations aux droits des femmes du Sénat et du Conseil économique et social, un colloque intitulé : « L'égalité professionnelle : un combat permanent ». Ce colloque,

qui réunissait parlementaires, chefs d'entreprise, présidents de Conseils économiques et sociaux régionaux, chercheurs, représentants d'organisations syndicales et patronales, a permis, à partir du constat des inégalités flagrantes qui perdurent, de préciser les actions de terrain propres à faire progresser l'égalité.



- 1• Jean-Louis Debré, Président et René Dosière, membre de la mission d'information sur le port des signes religieux
- 2• Marie-Jo Zimmermann, présidente de la délégation aux droits des femmes
- 3• Michèle Tabarot, membre de la délégation aux droits des femmes
- 4• Pierre Lellouche, auteur du rapport sur le marché européen de l'art
- 5• Jean-Pierre Brard, membre de la mission d'information sur le port des signes religieux
- 6• François Rochebloine, président de la mission d'information sur la création d'une télévision française d'information à vocation internationale



## Art :

### *défense du patrimoine culturel européen*

Le marché de l'art constitue pour l'Europe un enjeu politique, économique et identitaire majeur. Avec un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros – soit 12% du budget communautaire –, il regroupe 28 600 entreprises et emploie 73 600 personnes. Ce simple constat a motivé la remise d'un rapport d'information de Pierre Lellouche au nom de la délégation pour l'Union européenne sur la « lente agonie fiscale du marché européen de l'art ». Ce dernier est en effet handicapé

par plusieurs facteurs, au point que **sa part de marché a reculé de 7,2% depuis 1998, tandis que celle des Etats-Unis progressait de 7% durant la même période**. Parmi eux figure au premier chef la TVA à l'importation, mais aussi le régime actuel du droit de suite et le mécanisme de protection contre les exportations illicites ou frauduleuses. Une action résolue doit donc être entreprise pour y remédier. Trois objectifs doivent être atteints simultanément : l'essor des marchés européen et français, leur moralisation et la défense du patrimoine.

[ 59 ]

## Défendre le français

### *en Europe et dans le monde*

Le souci de la défense de notre langue et des valeurs dont elle est porteuse, souci partagé par tous les députés, s'est traduit en 2003 par deux missions d'information. Le 14 mai, une mission commune de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales et de la commission des affaires étrangères sur la création d'une télévision française d'information à vocation internationale, présidée par François Rochebloine, a remis un rapport d'étape contenant des préconisations précises sur le statut, la ligne éditoriale et les zones de diffusion. **Ses conclusions ont été**

**adoptées à l'unanimité des membres de la mission, issus des quatre groupes de l'Assemblée.** Il préconise notamment la création d'un groupement d'intérêt public, seule forme pouvant fédérer les compétences existantes. Le rapport de la délégation pour l'Union européenne remis en juin sur les langues dans l'union élargie a rappelé, lui, que c'est désormais en Europe que se joue l'avenir du français. Il est donc urgent de démontrer que le pluralisme linguistique n'est pas un handicap mais un atout pour l'avenir de notre langue en Europe.